

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 26 juin 2007, à 19 h, à l'hôpital de Papineau, à Gatineau.

SONT PRÉSENTS :

- M. Raymond Ménard
- M^{me} Jane Carson Fex
- M^{me} Réjeanne Pilote
- M^{me} Lucie Lalonde
- M. Damien Raby
- M. Murray Dunnigan
- M^{me} Sylvie Noël
- M. Adéodat Bernard
- M^{me} Diane Bernard
- M. Alain Gagnon
- M. Marc Deschatelets
- M. Serge Bruneau

ABSENCES :

- M^{me} Danièle Desprès
- M^{me} Mylène Ménard
- M^{me} Louise Spencer
- M. Jacques Jobin
- M^{me} Lyse Legault
- M. Jocelyn Moisan

M^{me} Denise Lalande agit à titre de secrétaire d'assemblée.

5 personnes sont présentes dans l'assistance.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, l'assemblée est déclarée ouverte, il est 19 heures.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-243-2007 Il est proposé par Diane Bernard , appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant modifié:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivis
 - 3.1. Adoption du procès-verbal
 - 3.1.1. Séance ordinaire du 29 mai 2007
 - 3.2. Suivis au procès-verbal
4. Dossiers majeurs
 - 4.1. Fonctionnement au conseil d'administration
 - 4.1.1. Démission de Madame Lyse Legault
 - 4.1.2. Vacance au sein du collège électoral du comité des usagers
 - 4.1.3. Comité de vigilance et de la qualité – remplacement d'un membre
 - 4.1.4. Comité de suivi d'actualisation de la planification stratégique – remplacement d'un membre
 - 4.2. Rapport du commissaire local aux plaintes
 - 4.3. Rapport sur la gestion des risques et de la qualité

- 4.4. Planification stratégique 2005-2010 : bilan 2006-2007
- 4.5. Rapport annuel de gestion 2006-2007
- 4.6. Budget provisoire 2007-2008
- 4.7. Marges de crédit
 - 4.7.1. Financement temporaire pour le projet de géothermie à l'hôpital de Papineau
 - 4.7.2. Autorisation d'emprunt reliée au fonds d'exploitation
- 4.8. Plan du ministre Couillard
- 5- Affaires courantes
 - 5.1. Règlement du comité de révision
 - 5.2. Règlement des règles de fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité
 - 5.3. Octroi de privilèges médicaux
 - 5.4. Calendrier des rencontres pour 2007-2008
 - 5.5. Mécanisme d'accès aux services spécialisés
- 6- Affaires diverses
 - 6.1. Diagnostic organisationnel : rapport préliminaire
 - 6.2. Visite d'appréciation de la qualité au Centre d'hébergement de la Petite-Nation
 - 6.3. Visite de l'agrément : rapport préliminaire
 - 6.4. Déménagement de services au CSSS de Papineau
 - 6.5. Projet de construction de l'hôpital de Papineau
- 7- Correspondance
- 8- Information
 - 8.1. Rapport du président
 - 8.2. Rapport de la directrice générale
 - 8.3. Données C Difficile et SARM en période 1
- 9- Parole au public
- 10- Dépôt de documents
 - 10.1. Coupures de presse
 - 10.2. Synergie – AQESSS – juin 2007
 - 10.3. La Tête à Papineau – mai 2007
 - 10.4. Les administrateurs des établissements : les acteurs clés de la gouverne du système sociosanitaire québécois
- 11- Date, heure et lieu de la prochaine séance ordinaire
 - 11.1. Séance ordinaire, 25 septembre 2007 – salle à déterminer
 - 11.2. Lac-à-l'épaule : 29 septembre 2007
- 12- Levée de l'assemblée

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVIS

3.1. Adoption du procès-verbal

3.1.1. Séance ordinaire du 29 mai 2007

CA-244-2007

Il est proposé par Marc Deschatelets, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mai 2007.

3.2. Suivis au procès-verbal

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers accompagnait l'avis de convocation.

Au sujet de la téléradiologie au site Petite-Nation, Madame Pilote informe les membres que des tests ont été effectués au niveau des liens de transmission et de réception des images. Le tout fonctionne bien et les médecins peuvent accéder par un code aux différents rapports dictés par le radiologiste leur donnant un accès rapide à la suite de l'examen demandé. L'élaboration des protocoles cliniques, par le radiologiste, devrait se faire au cours de l'été.

Une présentation détaillée des plans de rénovation et d'aménagement de l'urgence de la Petite-Nation a été faite en plénière. Les membres sont satisfaits. Les coûts doivent être analysés pour réduire de 300 000 \$. L'appel d'offres est prévu pour août 2007.

Madame Pilote informe les membres que la norme du guide d'hygiène et de salubrité prévoit un nettoyage régulier aux 7 mois du système d'aération. Ceci exigerait pour une installation, une dépense d'environ 150 000 \$. Durant la construction, le comité des préventions des infections s'assurera d'une vigilance pour prévenir les infections.

Madame Pilote informe les membres qu'il y a eu 839 jeunes desservis par le CSSS de Papineau durant l'exercice 2006-2007. Avec l'arrivée de la loi 125 sur la protection de la jeunesse, nous devons intervenir auprès d'environ 350 nouvelles demandes. Ceci aura un impact majeur sur l'attente, si nous n'avons pas de budget supplémentaire.

4- DOSSIERS MAJEURS

4.1. Fonctionnement au conseil d'administration

4.1.1. Démission de Madame Lyse Legault

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Madame Lyse Legault;

CA-245-2007

Il est proposé par Jane Carson Fex, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la démission de Madame Lyse Legault.

4.1.2. Vacance au sein du collège électoral du comité des usagers

CONSIDÉRANT la démission de madame Lyse Legault en date du 21 juin 2007 ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit combler la vacance par résolution dans les 120 jours suivant la démission ;

CONSIDÉRANT la résolution du comité des usagers proposant la désignation de Monsieur Pierre Munn pour combler la vacance de ce collège au sein du conseil d'administration ;

CA-246-2007

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu d'accepter la candidature de Monsieur Pierre Munn représentant le collège électoral du comité des usagers pour siéger au conseil d'administration du CSSS de Papineau.

4.1.3. Comité de vigilance et de la qualité – remplacement d'un membre

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Munn est représentant du comité des usagers;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Monsieur Pierre Munn;

CA-247-2007

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Adéodat Bernard et unanimement résolu de nommer Monsieur Pierre Munn à titre de membre du comité de vigilance et de la qualité.

4.1.4. Comité de suivi d'actualisation de la planification stratégique – remplacement d'un membre

CA-248-2007

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Murray Dunnigan et unanimement résolu de nommer Lucie Lalonde à titre de membre du comité d'actualisation de la planification stratégique en remplacement de Monsieur Jacques Jobin.

4.2. Rapport du commissaire local aux plaintes

Madame Madeleine Guimond, commissaire local aux plaintes et à la qualité présente le rapport 2006-2007 sur le traitement des plaintes ainsi que le rapport qualitatif d'examen des plaintes. Elle fait également lecture du bilan du traitement des plaintes effectué par les médecins examinateurs.

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux;

CONSIDÉRANT que le rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services a été présenté;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit approuver ce rapport annuel et le transmettre à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la présentation du commissaire local aux plaintes et à la qualité;

CONSIDÉRANT que la validation des pourcentages a été effectuée;

CA-249-2007

Il est proposé par Alain Gagnon, appuyé par Diane Bernard et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel des plaintes des usagers du CSSS de Papineau pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007 et de le transmettre à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais conformément aux dispositions de l'article 76,10 de la Loi.

4.3. Rapport sur la gestion des risques et de la qualité

CONSIDÉRANT la présentation du rapport de la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux ;

CONSIDÉRANT les explications concernant les mesures prises dans le but d'éviter et de réduire les accidents et incidents ;

CA-250-2007

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Jane Carson-Fex et unanimement résolu d'adopter le rapport de la prestation sécuritaire des services de santé et de services sociaux 2006-2007 du CSSS de Papineau et de transmettre ce rapport à l'Agence de la santé et de services sociaux de l'Outaouais et au Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

4.4. Planification stratégique 2005-2010 : bilan 2006-2007

CONSIDÉRANT les orientations prévues dans la planification stratégique 2005-2010 adoptées en juin 2006 par le conseil d'administration;

- CONSIDÉRANT les actions générales prévues en 2006-2007 dans la partie du plan d'action de la planification stratégique 2005-2010;
- CONSIDÉRANT l'analyse des résultats faite par l'ensemble des directions concernées;
- CONSIDÉRANT l'impossibilité du comité de suivi sur l'actualisation de la planification stratégique de se réunir;
- CONSIDÉRANT que le bilan 2006-2007 de la planification stratégique servira de base de travail pour le Lac-à-l'épaule du conseil d'administration le 29 septembre prochain concernant les objectifs 2007-2008;
- CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

CA-251-2007

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu d'adopter le bilan 2006-2007 de la planification stratégique 2005-2010 tel que recommandé. D'utiliser les résultats de ce bilan et les actions identifiées dans le plan d'action de la planification stratégique 2005-2010 pour déterminer les objectifs 2007-2008

4.5. Rapport annuel de gestion 2006-2007

- CONSIDÉRANT la présentation des activités et résultats de l'établissement;
- CONSIDÉRANT que les états financiers seront disponibles qu'en juillet 2007;

CA-252-2007

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel de gestion 2006-2007 sans les résultats financiers en validant les données pondérées au niveau du laboratoire du site Petite-Nation. De compléter la partie financière du rapport annuel de gestion 2006-2007 dès que les états financiers vérifiés seront adoptés par le conseil d'administration. De le transmettre d'ici la fin juillet 2007, à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

4.6. Budget provisoire 2007-2008

Madame Pilote informe les membres que le recrutement a permis de combler le manque de ressources humaines au service financier.

Le mandat spécial pour produire les états financiers annuels au 31 mars 2007 est débuté par la firme de vérification. Les résultats 2006-2007 seront la base du budget 2007-2008.

Un contrat a été conclu entre le CSSS de Papineau et un consultant pour diriger et superviser les nouveaux membres de l'équipe des ressources financières pour la fermeture et l'ouverture d'un exercice financier. Le consultant validera également les rapports des nouveaux systèmes comptables unifiés et initiera les gestionnaires et directeurs à utiliser ces nouveaux rapports financiers.

Cette action vise à remettre en priorité le processus budgétaire et à soutenir la direction des ressources financières, matérielles et informationnelles.

4.7. Marges de crédit :

4.7.1. Financement temporaire pour le projet de géothermie à l'hôpital de Papineau

CONSIDÉRANT la lettre ministérielle du 14 mai 2007 qui nous autorise à procéder à la réalisation du projet de construction en vertu du CT 202487 du 7 juin 2005;

CONSIDÉRANT qu'à l'intérieur du projet de construction est inclus un projet de géothermie autofinancé;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'administration du CSSS de Papineau (CA-123-2006) autorisant le projet de géothermie;

CA-253-2007

Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Damien Raby et unanimement résolu que, suite à l'obtention de l'autorisation requise en vertu de l'article 296 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q.,c.S-4.2) d'emprunter pour le financement temporaire des dépenses relatives au projet de géothermie, le Centre de santé et de services sociaux de Papineau;

1. Demande à la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) d'ouvrir une marge de crédit lui permettant d'obtenir les sommes autorisées pour le financement de dépenses en matière d'immobilisation, le tout suivant les termes, conditions et modalités apparaissant au contrat de marge de crédit numéro LA200701.058 et son annexe;
2. Demande à la CHQ d'ajuster le montant autorisé de cette marge de crédit de façon à ce que celui-ci représente toutes les sommes ayant fait l'objet d'une autorisation spécifique d'emprunt, additionnées de toute autre somme sur cette marge non encore remboursées et des intérêts courus;
3. S'engage expressément à rembourser à la CHQ des sommes financées à même cette marge, accrues des intérêts;
4. Autorise la directrice générale ou tout autre membre de l'établissement dûment autorisé par règlement, à signer le contrat de marge de crédit ainsi que tout autre document nécessaire ou utile afin de lui donner plein effet.

4.7.2. Autorisation d'emprunt reliée au fonds d'exploitation

CONSIDÉRANT le déficit accumulé au 31 mars 2006 de 310 000 \$;

CONSIDÉRANT le déficit projeté de 2006-2007 de 1,5 M de dollars;

CONSIDÉRANT que l'on prévoit déposer un budget déficitaire pour l'exercice financier 2007-2008;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles;

CA-254-2007

Il est proposé par Serge Bruneau, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et le directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles à procéder à une demande d'autorisation d'emprunt d'un montant n'excédant pas 1,8 M \$

pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et d'emprunter auprès du Centre financier aux entreprises (Desjardins) du 880 boulevard de la Carrière, Gatineau Province de Québec pour les fins, les montants et les périodes précisés dans les lettres d'autorisation du MSSS.

4.8. Plan du ministre Couillard

Suite à l'annonce d'un plan d'action par le Ministre Couillard, pour corriger les difficultés vécues dans le réseau de la santé et des services sociaux, l'Outaouais s'est vu octroyer un statut particulier en tenant compte de la réalité frontalière qui existe avec l'Ontario. L'argent annoncé est étroitement lié au CSSS Gatineau. Toutefois, nous pourrions obtenir aussi de l'aide pour le recrutement et la rétention du personnel. D'autre part, nous soumettrons des projets structurants pour la présence au travail et pour soutenir les infirmières. Ces projets seront analysés par l'Agence après la période estivale.

5- DOSSIERS MAJEURS

5.1. Règlement du comité de révision

CONSIDÉRANT que l'usager a le droit de porter plainte sur les services qu'il a reçus, aurait dû recevoir, reçoit ou requiert de l'établissement, d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial ou de tout autre organisme, société ou personne auquel l'établissement recourt, notamment par entente visée à l'article 108 ou 108.1 de la Loi pour la prestation de ces services, sauf s'il s'agit d'une plainte concernant un médecin, dentiste ou pharmacien, de même qu'un résident qui exerce sa profession au sein d'un tel organisme, d'une telle société ou d'une telle personne;

CONSIDÉRANT qu'un comité de révision doit être institué par le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau;

CONSIDÉRANT que le comité de révision a pour fonctions, lorsque la demande lui en est faite par le plaignant ou par le professionnel visé par la plainte, de réviser le traitement accordé à l'examen de la plainte d'un usager ou de toute autre personne par le médecin examinateur du CSSS ou, le cas échéant, par le médecin examinateur de l'établissement concerné du territoire du réseau local de services de santé et de services sociaux dont le CSSS coordonne les activités et les services;

CONSIDÉRANT qu'il relève de la responsabilité du conseil d'administration d'un établissement de s'assurer de la qualité des services, du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit établir par règlement les règles de fonctionnement du comité de révision en vertu de l'article 51 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., c. S-4-2;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision;

CA-255-2007

Il est proposé par Lucie Lalonde, appuyé par Diane Bernard et unanimement résolu d'adopter le règlement des règles de fonctionnement du comité de révision au CSSS de Papineau.

5.2. Règlement des règles de fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit créer un comité de vigilance et de la qualité selon l'article 181.0.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux L.R.Q., c.S-4-2.

CONSIDÉRANT que le comité de vigilance et de la qualité est responsable :

- D'assurer, auprès du conseil d'administration, le suivi des recommandations du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services ou du Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux (Protecteur du citoyen) relativement aux plaintes qui ont été formulées ou aux interventions qui ont été effectuées conformément aux dispositions de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, L.R.Q., c. S-4.2 (la Loi) ou de la *Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux*, L.R.Q., c. P-31.1;
- De coordonner l'ensemble des activités des autres instances mises en place au sein de l'Établissement pour exercer des responsabilités portant sur la pertinence, la qualité, la sécurité ou l'efficacité des services rendus ainsi que le respect des droits des usagers ou le traitement de leurs plaintes et d'assurer le suivi de leurs recommandations;
- De veiller à ce que le conseil d'administration s'acquitte de façon efficace de ses responsabilités en matière de qualité des services, du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vigilance et de la qualité;

CA-256-2007

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Serge Bruneau et unanimement résolu d'adopter le règlement sur les règles de fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité au CSSS de Papineau.

5.3. Octroi de privilèges médicaux

CA-257-2007

Il est proposé par Murray Dunnigan, appuyé par Diane Bernard et unanimement résolu d'adopter la recommandation du comité exécutif du CMDP relative à l'octroi des statuts et privilèges de médecins au CSSS de Papineau. Les statuts et privilèges des médecins sont octroyés pour une période de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2007 :

Dr Isaac Bertin Mbonjo

Membre actif en médecine générale, avec privilèges en hospitalisation, aux soins intensifs et tapis roulant à l'hôpital de Papineau. Le tout est conditionnel à la réception et à l'analyse de son dossier académique.

5.4. Calendrier des rencontres pour 2007-2008

CONSIDÉRANT qu'une proposition des dates des séances ordinaires du conseil d'administration accompagnait l'avis de convocation ;

CONSIDÉRANT que le nombre de rencontres proposées tient compte de l'article 17 du règlement no. 1 régissant les membres du conseil d'administration ;

CA-258-2007

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Sylvie Noël et unanimement résolu que le conseil d'administration adopte la proposition suivante des dates des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'exercice 2007-2008 :

- 25 septembre 2007
- 30 octobre 2007 (+ séance d'information publique)
- 11 décembre 2007
- 29 janvier 2008
- 25 mars 2008
- 27 mai 2008
- 25 juin 2008
- 30 septembre 2008

5.5. Mécanisme d'accès aux services spécialisés

Au 1^{er} juin 2007, le processus s'est enclenché pour l'accès aux services spécialisés au CSSS de Papineau. Madame Pilote rappelle aux membres que seules les chirurgies de la cataracte font partie des chirurgies ciblées à l'hôpital de Papineau. L'attente pour une telle chirurgie est en deça de 6 mois, maintenant que nous avons passé de 100 à 250 chirurgies de la cataracte.

6- AFFAIRES COURANTES

6.1. Diagnostic organisationnel : rapport préliminaire

L'analyse de notre plan d'action pour améliorer la présence au travail au CSSS de Papineau, par l'équipe du ministère indique que nous sommes sur la bonne voie en appliquant les stratégies mentionnées au plan d'action.

6.2. Visite d'appréciation de la qualité au Centre d'hébergement de la Petite-Nation

Les visites d'appréciation de la qualité constituent un des outils dont dispose le ministère pour veiller à ce que toute personne qui vit dans un milieu de vie substitut rattaché ou faisant partie du réseau public puisse bénéficier des services adéquats et d'un environnement physique de qualité.

La visite d'appréciation de la qualité a eu lieu le 30 mai dernier au Centre d'hébergement de la Petite-Nation. Madame Pilote mentionne qu'un rapport sera déposé suite auquel un plan d'action sera élaboré. Elle précise que tous les rapports d'appréciation seront maintenant accessibles sur internet.

Conséquemment à cette action du ministre, le conseil d'administration suggère de médiatiser les actions effectuées et celles qui le seront pour corriger les situations mentionnées au rapport. Ceci évitera que les journalistes s'emparent des faiblesses pour faire la nouvelle.

6.3. Visite de l'agrément : rapport préliminaire

La décision relative au type d'agrément que reçoit le CSSS de Papineau est accessible sur internet. Le CSSS de Papineau a reçu un agrément avec suivi sous forme de rapport, c'est-à-dire que l'établissement, dans un délai prescrit, doit soumettre un rapport d'ici 1 an et obtient son agrément par le Conseil canadien d'agrément de services de santé pour une période de trois ans.

6.4. Déménagement de services au CSSS de Papineau

Considérant la construction à l'hôpital de Papineau et considérant l'espace exigü du 133 rue Joseph où sont situés les services de soutien à domicile, les déménagements suivants au CSSS de Papineau sont nécessaires :

Soutien à domicile, les services ambulatoires et la médecine d'un jour, se situeront dorénavant sur l'Avenue Buckingham;

Les services financiers et ressources humaines localisés à l'hôpital de Papineau déménageront sous peu au 133 rue Joseph.

6.5. Projet de construction de l'hôpital de Papineau

Les travaux en cours se déroulent très bien et selon l'échéancier prévu. Dépôt d'un extrait de procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du CMDP du 4 juin 2007 concernant la nouvelle de l'agrandissement de l'hôpital. Le département de médecine générale exprime leur insatisfaction et inquiétude quant aux résultats escomptés, il aurait préféré une nouvelle construction et aurait souhaité que ce projet soit réexaminé face à la conjoncture actuelle. Le département de médecine générale reconnaît les efforts de la direction générale dans ce dossier.

Madame Réjeanne Pilote est mandatée pour faire parvenir une réponse au comité exécutif du CMDP selon la teneur de la discussion.

7- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

8- INFORMATION

8.1. Rapport du président

Monsieur Raymond Ménard a participé à la rencontre d'information publique sur la construction, à la conférence de presse sur la pelletée de terre de l'hôpital de Papineau et à un dîner bénéfique dans le cadre de OLO. Il félicite l'équipe du CSSS de Papineau dans la rédaction du bulletin interne du CSSS de Papineau « La Tête à Papineau ».

8.2. Rapport de la directrice générale

Déposé à titre d'information.

8.3. Données C Difficile et SARM en période 1

Dépôt du rapport de surveillance des nouveaux cas de SARM et des diarrhées associées au Clostridium difficile au CSSS de Papineau pour la période 1. Aucune situation particulière à signaler au conseil d'administration.

9- PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne n'est présente dans l'assistance.

10- DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1. Coupures de presse

Déposées à titre d'information.

10.2. Synergie – AQESSS (juin 2007)

Déposé à titre d'information.

10.3. La Tête à Papineau – mai 2007

Déposé à titre d'information.

10.4. Les administrateurs des établissements : les acteurs clés de la gouverne du système sociosanitaire québécois

Déposé à titre d'information.

11- DATE, HEURE, LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

11.1. Séance ordinaire, 25 septembre 2007

La prochaine séance ordinaire se tiendra le 25 septembre 2007, la salle reste à être déterminée.

11.2. Lac-à-l'épaule : 29 septembre 2007

Le lieu de cette rencontre du 29 septembre prochain, sera déterminé ultérieurement.

12- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-259-2007

Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Lucie Lalonde et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée.

Le président
Monsieur Raymond Ménard

La secrétaire,
Madame Réjeanne Pilote
Directrice générale